

pèle, il faut bien prendre garde que l'air liquéfié ne touche pas la peau saine. Une seule application suffit pour obtenir la guérison ; la peau devient blanche et l'on suppose que c'est le froid intense qui détruit instantanément le microbe de l'érysipèle. En cas d'ulcère, plusieurs applications sont nécessaires pour que la plaie ulcéreuse se ferme et disparaisse complètement. Dans tous les cas où l'air liquéfié a été appliqué à l'hôpital de la Cité le remède a été infailible.

Les médecins croient qu'il pourra également être appliqué avec succès à la lèpre.

Un concours est ouvert à Berlin, entre les inventeurs de toute nationalité, par le *Verein der deutschen Industrie*, pour la découverte du meilleur instrument destiné à l'arrachage des betteraves.

Des prix de 10,000 et de 8,000 marks (un mark vaut environ 25c) seraient attribués aux meilleures machines.

Les mémoires devront être adressés en langue allemande au bureau du *Verein*, avant le 15 août 1901.

Nouveau procédé de tannage rapide : M. J. K. Tullis de Kelvinside, près de Glasgow, vient de trouver un procédé qui consiste à soumettre d'abord les peaux à l'action de l'acétaldéhyde, soit en solution, soit sous forme de vapeur, l'acétaldéhyde transforme la peau en cuir. Deuxièmement, on peut produire un tannage combiné en soumettant les peaux après le bain d'aldéhyde à des jus tannants, soit dans des fosses, soit dans des tambours, on peut aussi employer un procédé de tannage au chrome.

Le cuir tanné par ce procédé est terminé dans l'intervalle de 2 à 15 jours selon l'épaisseur, il peut alors,

si on le désire, être corroyé selon la manière habituelle.

Les Japonais copient les machines et les métiers qu'ils se font envoyer d'Europe. Cela n'a rien de surprenant, en effet, on a inséré dans le traité franco-japonais d'extraordinaires stipulations :

"Aucun brevet en cours n'est protégé, et aucun brevet pour invention nouvelle ne peut être pris au Japon, s'il n'est pris simultanément en Europe et au Japon. Cela s'entend en tenant compte des délais de route. Si un Japonais se procure la copie d'un brevet et le dépose bon premier au Japon, c'est lui le propriétaire du brevet. C'est prodigieux, mais cela est.

"Un Japonais peut déposer la marque de Lubin, de Vve Cliquot ou toute autre. S'il a fait le dépôt avant le propriétaire de la marque, c'est le propriétaire qui devient le contrefacteur, le jour où il veut vendre son produit au Japon. Le nouveau traité consacre cet état de choses !"

Colle pour la faïence

Disoudre 30 grammes de mastic en larmes dans de l'esprit-de-vin rectifié en quantité suffisante. D'autre part, amollir dans l'eau 30 grammes de colle de poisson que l'on fait ensuite dissoudre dans l'eau-de-vie où elle forme gelée ; y ajouter 8 grammes de gomme ammoniacale pulvérisée, et exposer à un feu doux : une fois le mélange fait, retirer du feu, et ajouter le mastic dissous, pour verser ensuite en fioles bien bouchées. Pour se servir de cette colle, en faire fondre un petit morceau dans une cuillère à la bougie ou à la lampe et après avoir collé et réuni les morceaux, les tenir 12 heures très serrés l'un contre l'autre.

SI les annonceurs voulaient se résoudre à ne jamais annoncer dans un journal qui refuse d'établir le chiffre véritable de sa circulation, nous aurions à enregistrer le succès d'un plus grand nombre d'annonceurs.